



La Mutuelle Verte

SANTÉ & PRÉVOYANCE

Le meilleur
diagnostic
possible !

Réservé aux Professionnels de Santé

La meilleure analyse

GARANTIES au 01/07/2011		REFLEX	DECLIC	TONIC	ZENITH	ZENITH+
HONORAIRES MÉDICAUX						
• Consultation, visite, radios, actes techniques ⁽¹⁾		100 %	100 %	130 %	175 %	200 %
• Analyses, auxiliaires médicaux		100 %	100 %	130 %	175 %	200 %
PHARMACIE (15 % - 30 % - 65 %) ⁽²⁾		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
OPTIQUE						
Avantages Fidélité	• Monture, verres, lentilles acceptées ⁽³⁾	100 %	60 %	60 %	60 %	60 %
	• Forfait optique 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année ⁽⁴⁾		Forfait 70 € ⁽⁵⁾	Forfait 100 € ⁽⁵⁾	Forfait 150 € ⁽⁵⁾	Forfait 200 € ⁽⁵⁾
	• Forfait après 2 ans ⁽⁴⁾		Forfait 85 € ⁽⁵⁾	Forfait 125 € ⁽⁵⁾	Forfait 150 € ⁽⁵⁾	Forfait 300 € ⁽⁵⁾
	• Forfait après 4 ans ⁽⁴⁾		Forfait 100 € ⁽⁵⁾	Forfait 150 € ⁽⁵⁾	Forfait 200 € ⁽⁵⁾	Forfait 300 € ⁽⁵⁾
	• Supplément verres multifocaux ⁽⁵⁾		Forfait 30 €	Forfait 50 €	Forfait 75 €	Forfait 150 €
• Opération des yeux par laser ⁽⁵⁾ (myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie)		Forfait 150 €	Forfait 300 €	Forfait 350 €	Forfait 450 €	
APPAREILLAGE						
• Fournitures, orthopédie, autres appareillages		100 %	100 %	130 %	200 %	250 %
• Audioprothèse		100 %	100 %	130 %	200 % + 300 € ⁽⁶⁾	250 % + 400 € ⁽⁶⁾
DENTAIRE						
• Soins		100 %	100 %	130 %	175 %	200 %
• Inlay core		100 %	100 %	100 %	125 %	150 %
• Couronnes acceptées, bridges : ⁽⁷⁾						
- Dents visibles		100 %	150 %	200 %	250 %	300 %
- Autres dents		100 %	125 %	150 %	200 %	250 %
- Appareils mobiles, réparations		100 %	135 %	175 %	225 %	275 %
• Orthodontie acceptée		100 %	150 %	200 %	250 %	300 %
• Implants dentaires			Forfait 150 € ⁽⁵⁾	Forfait 200 € ⁽⁵⁾	Forfait 300 € ⁽⁵⁾	Forfait 350 € ⁽⁵⁾
• Parodontologie, orthodontie refusée			Forfait 75 € ⁽⁵⁾	Forfait 75 € ⁽⁵⁾	Forfait 100 € ⁽⁵⁾	Forfait 120 € ⁽⁵⁾
TRANSPORT		100 %	100 %	130 %	175 %	200 %
CURE THERMALE		65 % / 70 %	R0 + 75 € ⁽⁵⁾	R0 + 100 € ⁽⁵⁾	R0 + 150 € ⁽⁵⁾	R0 + 200 € ⁽⁵⁾
HOSPITALISATION MÉDICALE, MATERNITÉ ET PSYCHIATRIE ⁽⁸⁾						
• Honoraires et frais de séjour		100 %	125 %	150 %	200 %	250 %
• Forfait journalier hospitalier ⁽⁹⁾		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
• Chambre particulière ⁽¹⁰⁾			35 €/j. maxi	46 €/j. maxi	46 €/j. maxi	53 €/j. maxi
• Participation aux frais d'accouchement ⁽¹¹⁾			75 €	100 €	150 €	200 €
HOSPITALISATION CHIRURGICALE ⁽⁸⁾						
• Honoraires et frais de séjour		100 %	125 %	150 %	200 %	250 %
• Forfait journalier hospitalier (durée illimitée)		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
• Chambre particulière (durée illimitée)			35 €/j. maxi	46 €/j. maxi	46 €/j. maxi	53 €/j. maxi
• Frais accompagnant (enfant - de 12 ans) ⁽¹²⁾				10 €/j. maxi	15 €/j. maxi	15 €/j. maxi
PRÉVENTION		⁽¹³⁾	⁽¹³⁾	⁽¹³⁾	⁽¹³⁾	⁽¹³⁾
Les +	• Ostéopathie, chiropractie ⁽¹⁴⁾	10 €/séance 3 par an maxi.	10 €/séance 3 par an maxi.	15 €/séance 3 par an maxi.	25 €/séance 3 par an maxi.	30 €/séance 3 par an maxi.
	• Consultation diététique (enfant - de 15 ans) ⁽¹⁵⁾					
	• Consultation d'un psychologue (enfant - de 15 ans) ⁽¹⁶⁾					
	• Sevrage tabagique ⁽¹⁷⁾ (uniquement pour les bénéficiaires de 18 ans et plus)					
• Frais de 30 € ⁽⁵⁾		30 € ⁽⁵⁾	30 € ⁽⁵⁾	50 € ⁽⁵⁾	50 € ⁽⁵⁾	
AUTRES PRESTATIONS						
• Obsèques jusqu'à 65 ans			450 €	450 €	600 €	600 €
FORFAIT ACTES LOURDS (18 euros)		100 % du forfait	100 % du forfait	100 % du forfait	100 % du forfait	100 % du forfait
ASSISTANCE (24 heures/24 et 7 jours/7)		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Cette offre est réservée à toute personne de moins de 60 ans souscrivant à une de ces garanties par l'intermédiaire de notre Association des Professionnels de Santé de La Mutuelle Verte (A.P.S.M.V.). - Justificatif d'activité à fournir.

Le meilleur traitement

Vous rencontrez un imprévu,

hospitalisation imprévisible,
immobilisation au domicile ...

Bénéficiez gratuitement
de Mutuelle Verte Assistance
24h / 24 & 7 jours / 7

En cas d'hospitalisation imprévue
ou d'atteinte corporelle grave,
vous pouvez bénéficier de : la prise
en charge d'une aide ménagère,
la garde des enfants de moins
de 16 ans, le soutien pédagogique,
la présence d'un proche, la garde
des animaux à domicile, ...

Pour connaître l'étendue complète de
nos garanties d'assistance, consultez
notre plaquette "Mutuelle Verte Assistance".



Les remboursements de votre Régime Obligatoire d'Assurance Maladie et de La Mutuelle Verte sont limités aux frais réels.

Les pourcentages indiqués s'appliquent sur le montant servant de base de remboursement aux Régimes Obligatoires d'Assurance Maladie (R.O.A.M.) Français en vigueur au 01/07/2011 et sont applicables dans la mesure où le parcours de soins coordonné est respecté. Ils concernent les assurés sociaux du Régime Général, Agricole et des Travailleurs Non Salariés, et comprennent la participation de votre Régime Obligatoire d'Assurance Maladie (Sécurité Sociale, MSA...).

Ces garanties sont conformes aux critères du "Contrat Responsable" (Art L 871-1 du Code de la Sécurité Sociale). Ainsi ne pourront donner lieu à remboursement : les franchises et participations forfaitaires ; la majoration de la participation de l'assuré ainsi que les dépassements d'honoraires pour les actes réalisés en dehors du parcours de soins coordonné (sans prescription préalable du médecin traitant). En outre, elles prennent en charge l'ensemble des prestations de prévention prévues par l'arrêté du 8 juin 2006.

(1) : La majoration de déplacement des consultations à domicile considérées comme médicalement non justifiées par les médecins et le Régime Obligatoire d'Assurance Maladie n'est pas prise en charge (actes codifiés "D.E." Dépassement Exceptionnel). - **(2)** : En cas d'application du Tarif Forfaitaire de Responsabilité (T.F.R.) par l'Assurance Maladie Obligatoire, le remboursement complémentaire s'effectuera sur la même base (T.F.R.). - **(3)** : Le forfait optique concerne les verres, montures, lentilles acceptées ou refusées médicalement prescrites. - **(4)** : L'avantage fidélité est calculé à partir de la date d'adhésion à la garantie. - **(5)** : Forfait par année civile et par bénéficiaire, proratisé en cas d'adhésion ou de radiation en cours d'année. - **(6)** : Forfait pour 2 années civiles et par bénéficiaire, proratisé en cas d'adhésion ou de radiation en cours d'année. - **(7)** : Sur présentation de la facture et du schéma dentaire. Dents visibles = incisives, canines et premières prémolaires. - **(8)** : Hors soins externes. Les soins externes font l'objet d'un remboursement suivant la nature de l'acte. **(9)** : Forfait journalier hospitalier (selon tarif en vigueur) illimité en médecine, limité à 90 jours en maison de repos et convalescence et à 30 jours en psychiatrie (par année civile et par bénéficiaire). - **(10)** : Chambre particulière limitée à 90 jours en médecine, en maison de repos et convalescence et à 30 jours en psychiatrie (par année civile et par bénéficiaire). - **(11)** : Directement liée aux prestations maternité et versée à la mère lorsqu'elle est bénéficiaire des prestations de La Mutuelle Verte. - **(12)** : En milieu hospitalier uniquement et limités à 30 jours par année civile et par bénéficiaire. - **(13)** : Remboursements au titre du poste Prévention plafonnés, par année civile et par bénéficiaire, à : 30 euros en garantie REFLEX et DECLIC, 45 euros en garantie TONIC, 75 euros en garantie ZENITH et 90 euros en garantie ZENITH+. - **(14)** : Pour les actes effectués par un praticien titulaire d'un diplôme officiellement reconnu sanctionnant une formation spécifique à ces pratiques médicales. - **(15)** : Sur présentation de la facture acquittée du (de la) diététicien(ne) diplômé(e) d'état et d'une attestation du médecin traitant (sous forme d'une demande d'un conseil diététique, sans données médicales). - **(16)** : Sur présentation de la facture acquittée du (de la) praticien(ne) diplômé(e) d'état et d'une attestation du médecin traitant (sous forme d'une demande d'un bilan psychologique, sans données médicales). - **(17)** : Sur prescription médicale.

La meilleure consultation



Tarifs Préférentiels réservés aux Professionnels de Santé, adhésion sans questionnaire médical.

Tiers Payant Généralisé sur tout le territoire français, vous n'avez plus à faire l'avance de vos dépenses de la plupart de vos frais médicaux.

Télétransmission avec les principaux Régimes Obligatoires d'Assurance Maladie.

Remboursement très rapide de vos prestations : de 24 à 48h après réception du dossier.

Cotisations réduites pour les enfants à charge : Sont considérés comme tels, les enfants jusqu'à 21 ans scolarisés et les enfants jusqu'à 25 ans, s'ils poursuivent des études supérieures. La cotisation est offerte pour le 3^e enfant et les suivants.

Pas de taxe sur les contrats d'assurance : Nos garanties respectent les obligations définies par la loi du 13/08/2004, article L871-1 du Code de la Sécurité Sociale, relatives aux Contrats Responsables.

Votre Mutuelle 24 h / 24 sur notre site www.mutuelleverte.com : consultation de vos remboursements, accès aux informations de votre contrat, demande de prise en charge, accords tiers payant, consultation des centres mutualistes, parrainage, infos...

Accès à Priorité Santé Mutualiste. Ce service est destiné à informer et aider gratuitement nos adhérents à s'orienter vers des soins de qualité. Ils trouvent des réponses aux questions qu'ils se posent sur la prévention, le dépistage, les maladies et leurs traitements.

Mutuelle Verte Magazine : abonnement gratuit pour tous les adhérents et les Professionnels de Santé en relation avec La Mutuelle Verte. Il est composé de sujets d'actualité, de dossiers santé, de fiches santé, de rubriques axées sur la prévention, de reportages, d'idées voyage ...

Avantages privilèges. En partenariat avec de grandes enseignes nationales, bénéficiez de réductions et de promotions dans les domaines des voyages, des loisirs, du bien-être, des services... (découvrez votre "Espace Privilèges" sur notre site web)



La meilleure prescription

La Mutuelle Verte, mutuelle nationale, c'est avant tout, **une équipe dynamique** qui, depuis **35 ans**, s'investit pour répondre à vos besoins et à vos attentes. Organisme à but non lucratif régi par le Code de la Mutualité, distinct de l'assurance, sa finalité est la couverture des dépenses Complémentaire Santé de ses adhérents.

Véritable spécialiste de la Complémentaire Santé, La Mutuelle Verte, grâce à son **expertise métier**, offre à ses adhérents **la qualité de son savoir-faire** et leur permet ainsi de bénéficier **d'un service optimal** quels que soient l'âge et la charge des risques.

La Mutuelle Verte **est adhérente à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (F.N.M.F.)**. Cette affiliation conjuguée à notre implantation sur la France entière, les Dom-Tom et le Luxembourg permet aux adhérents de La Mutuelle Verte **de bénéficier du tiers payant dans tous les départements*** et **d'avoir accès à tous les centres mutualistes** (centres optiques, centres dentaires, cliniques mutualistes...).

* Dans certains départements, vous pouvez rencontrer des difficultés indépendantes de notre volonté. Dans ce cas, contactez-nous.

Chaque secteur d'activité a ses propres besoins. La Mutuelle Verte, par son expérience et la diversité de ses adhérents, propose un ensemble de garanties couvrant la quasi totalité des demandes. Elle peut aussi, pour les entreprises, **créer des produits spécifiques**.

Aujourd'hui, **plus de 300 entreprises** nous font confiance et sont satisfaites de nos services. Parmi elles, nous comptons de nombreux établissements bancaires, des collectivités locales et des PME dans tous les secteurs d'activité.

**Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à prendre contact avec nos services au :**

04 94 18 50 50 (Siège Social)

du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30 sans interruption ou au :

03 21 15 36 30 (Agence d'Arras)

du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h45 et de 13h30 à 18h00,
ainsi que le samedi, de 9h45 à 12h45.

Siège Social

78, Cours Lafayette - B.P. 521
83041 TOULON Cedex 9
(Fax : 04 94 22 02 07)

Agence d'Arras

20, Grand Place
62000 ARRAS
(Fax : 03 21 15 07 45)

www.mutuelleverte.com



Mutuelle Nationale Interprofessionnelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité. Numéro d'immatriculation au Registre National des Mutuelles : 309 104 099



La santé en toute confiance